

HARMONIS DYNAMIQUE

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 30/06/2022

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	232 323,69
c) Autres actifs détenus par l'OPC	5 329 378,74
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	5 561 702,43
e) Passif	-446 922,37
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	5 114 780,06

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
HARMONIS DYNAMIQUE PART C	C	5 114 780,06	19 807,58	258,22

ELÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	97,76	89,91

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*

** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	97,76	89,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	97,76	89,91

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	114 104,21	555 389,52

INFORMATION SUR LES FRAIS DE GESTION VARIABLES

	30/06/2022
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 30/06/2022 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
AUTRICHE				
C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA	EUR	5 352	749 226,48	14,65
TOTAL AUTRICHE			749 226,48	14,65
FRANCE				
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	577	844 277,94	16,50
Luxe Low Cost Leaders C	EUR	4 395	638 637,45	12,49
TOTAL FRANCE			1 482 915,39	28,99
LUXEMBOURG				
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	EUR	675	913 835,25	17,87
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	EUR	9 339	962 010,39	18,81
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	EUR	73 323	892 267,59	17,44
TOTAL LUXEMBOURG			2 768 113,23	54,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 000 255,10	97,76
TOTAL Organismes de placement collectif			5 000 255,10	97,76
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0922	EUR	-158	56 732,00	1,11
EC EURUSD 0922	USD	-28	44 122,15	0,86
FGBL BUND 10A 0922	EUR	-1	-5 350,00	-0,11
MSCI WORLD 10 0922	USD	41	-10 163,09	-0,19
XEUR FBTP BTP 0922	EUR	1	5 960,00	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			91 301,06	1,79
TOTAL Engagements à terme fermes			91 301,06	1,79
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 09/2022 CALL 4100	EUR	5	175,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3300	EUR	-5	-5 785,00	-0,11
EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 149	EUR	-2	-3 660,00	-0,07
EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 151.5	EUR	-2	-1 100,00	-0,02
EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 140	EUR	-4	100,00	0,00
EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 145	EUR	2	-400,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-10 670,00	-0,21
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-10 670,00	-0,21
TOTAL Instrument financier à terme			80 631,06	1,58
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-35 502,61	-33 959,17	-0,66
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-52 282	-52 282,00	-1,03
TOTAL Appel de marge			-86 241,17	-1,69
Créances			222 034,49	4,34
Dettes			-12 437,08	-0,24
Comptes financiers			-89 462,34	-1,75

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 30/06/2022 EN EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			5 114 780,06	100,00

Parts HARMONIS DYNAMIQUE PART C	EUR	19 807,58	258,22	
--	------------	------------------	---------------	--